

Membres	7
Présent(s)	4
Audio/visioconférence	1
Représenté(s)	2
Quorum	5

SÉANCE DU 5 MARS 2026

Présents au siège : Monsieur Salah KOUSSA (Président du Conseil d'administration), Madame Chahrazad ALLAM, Monsieur Antoine BREINING et Monsieur Bernard MATTER

Présente en visio : Madame Anne BOUCARD

Excusées : Madame Suzanne BROLLY (procuration à Monsieur Salah KOUSSA) et Madame Nathalie JAMPOC-BERTRAND (procuration à Monsieur Salah KOUSSA)

Assistaient en outre : Monsieur Julien MATTEI (Directeur général / secrétaire de séance), Monsieur Jean-Baptiste MALINGRE (Secrétaire général), Monsieur Vincent SCHAAF (Directeur du Pôle Patrimoine et Développement), Madame Hélène THOUVIOT (Directrice du Développement et de l'Investissement) et Madame Laura SCHELLINGER (Assistante de Direction)

Le Bureau,
Vu le rapport du Directeur général,
Délibère :

B/2026/025 : Strasbourg - rue Albert Calmette : Construction de 22 logements seniors et d'un commissariat. Autorisation de programme

Il est décidé :

1. D'autoriser le programme de construction d'un commissariat de police d'environ 432 m² de surface utile et d'environ 22 logements locatifs financés en ANRU sis rue Albert Calmette à Strasbourg.

Le prix de revient prévisionnel de l'opération, y compris les 18 places de stationnement et les frais annexes pour les 22 logements et le commissariat s'élève à 4 412 922 € TTC (TVA 5,50 %, 10 % et 20 %), soit 2 661 € TTC/m² SHAB, 142 977 € TTC/logement et 2 934 € HT/m² SU

2. D'autoriser, Monsieur le Directeur général, à signer tout acte afférent.

Ce point de l'ordre du jour a été adopté à l'unanimité

Le Directeur général,
Julien MATTEI
Pour extrait conforme